



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chirurgiens-dentistes

Question écrite n° 57073

## Texte de la question

M. Julien Dray attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur les informations parues dans Le Parisien du 24 janvier 2005 concernant une lettre confidentielle adressée à ses adhérents par la Confédération nationale des syndicats dentaires. En effet, selon les informations de ce journal, ce syndicat conseille à ses adhérents d'inscrire sur une liste d'attente les patients à la CMU, qui passeront après les autres pour les poses de prothèses et autres soins orthodontiques, et de ne soigner les bénéficiaires de la CMU que pour les seules urgences. Il lui demande de prendre d'urgence toutes les mesures nécessaires pour que l'égalité des soins soit assurée pour tous, sans distinction de revenus.

## Données clés

**Auteur :** [M. Julien Dray](#)

**Circonscription :** Essonne (10<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57073

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** solidarités, santé et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 février 2005, page 1272